



FONDATION  
DES FONDATEURS

Votre fondation dans la fondation

## VOTRE FONDATION DANS LA FONDATION – L'IDÉE DE LA FONDATION DES FONDATEURS

En Suisse, il se crée une nouvelle fondation quasiment tous les jours. Dans la plupart des cas, le capital de départ est inférieur à un million de francs, ce qui n'est généralement pas suffisant pour réaliser des projets corrects sur le plan économique. Les produits du capital sont réduits, et les sommes absorbées par le fonctionnement administratif sont trop élevées. En revanche, les fondations rassemblées sous le faite de la Fondation des Fondateurs mutualisent leurs coûts, ce qui dégage au final davantage de fonds pour la réalisation des projets.

## INDÉPENDANTE, INDIVIDUELLE, PROFESSIONNELLE, ÉCONOMIQUE

La Fondation des Fondateurs est une fondation faitière d'utilité publique, indépendante des intérêts commerciaux de tiers. Elle offre aux fondateurs la possibilité de mener à bien leurs projets de donation de manière individuelle, professionnelle et économique. Soumise à l'autorité fédérale de surveillance des fondations, elle effectue sa comptabilité selon la norme Swiss GAAP RPC, suit les directives du Swiss Foundation Code et fait partie des membres de SwissFoundations, l'association des fondations donatrices de Suisse.

## CONSEIL DE FONDATION

- Dr. Thomas Sprecher, président
- Philipp Egger, vice-président
- Lori Lutz-Dinkel, fondatrice de la fondation
- Evelyn S. Braun, membre

## DIRECTEUR

- Dr. Stephan Burla

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Le troisième exercice se caractérise par une croissance des fondations et des volumes de dons. Entre-temps, la Fondation des Fondateurs n'appartient plus à la catégorie des petites fondations donatrices: les activités des cinq fondations (fonds) et du fonds général cumulent au total un montant d'environ 6,7 millions de francs, frais généraux et administratifs des projets inclus.

Les coûts de fonctionnement du Bureau représentent moins de 3,5% du total des dons. Ainsi, l'objectif de faire des Fondateurs une alternative économique aux fondations autonomes est largement atteint.

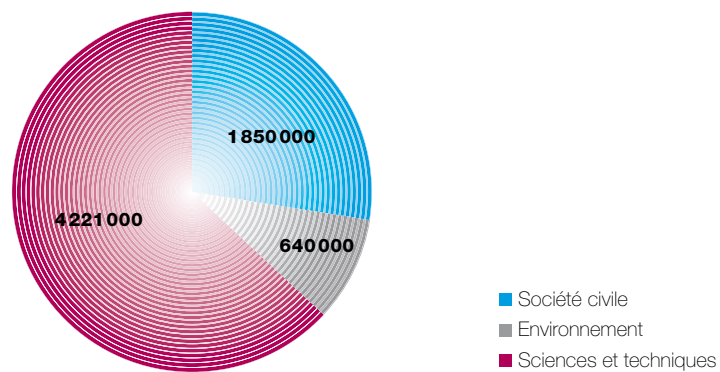
Avec le déménagement du Bureau de Bâle vers la Maison des fondations (Haus der Stiftungen) de Zurich, au siège de SwissFoundations, nous avons emménagé dans un lieu idéal.

### PROJETS DE DONATION

La Fondation des Fondateurs oriente toujours son activité en fonction des volontés des différents fondateurs. Ces derniers décident du niveau de détail des informations divulguées à l'extérieur concernant leurs projets de donation et leurs bénéficiaires. Nombre d'entre eux publient leur propre rapport annuel, tandis que d'autres préfèrent rester discrets. C'est pourquoi les illustrations ci-après ne présentent aucune ventilation par fondation, mais par domaine d'activité puis par régions d'action.

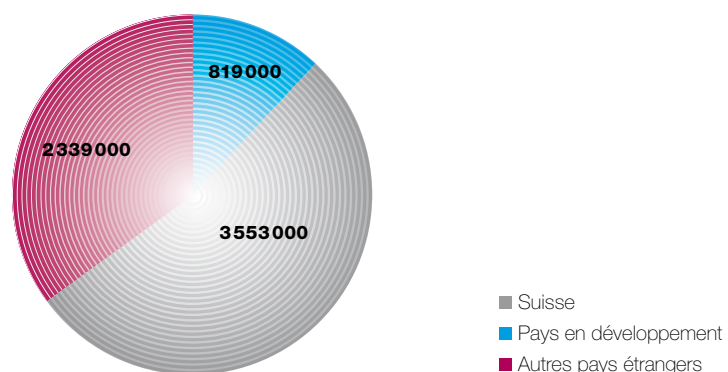
### DOMAINES D'ACTIVITÉ

en CHF, frais administratifs et généraux des projets inclus



### RÉGIONS D'ACTION

en CHF, frais administratifs et généraux des projets inclus



## LES FONDATIONS RÉUNIES SOUS LE FÂTE DE LA FONDATION DES FONDATEURS

Le fonds **Lori und Karl Lutz** (depuis 2007) vise l'élimination des obstacles à l'éducation des femmes et des jeunes filles. En 2010, une trentaine d'Africaines et de Sud-Américaines ont pu obtenir un diplôme d'études supérieures grâce à ce fonds. Le couple de fondateurs Lori et Karl Lutz est à l'origine de la Fondation des Fondateurs.

Le fonds **venture kick** (depuis 2007) est financé par les fondations GEBERT RÜF, ERNST GÖHNER, OPO et AVINA. Il vise à faciliter l'identification précoce et le soutien d'initiatives entrepreneuriales dans les hautes écoles et universités suisses. Venture kick diffuse des informations sur ses activités et ses résultats de manière autonome sur: [www.venturekick.ch](http://www.venturekick.ch)

Le fonds **Olive Grove Fund** a été créé fin 2009 par un particulier souhaitant aider les enfants et les adolescents dans le besoin en Suisse et dans le monde entier. En 2010, le fonds a soutenu l'action d'une organisation d'aide internationale reconnue en Asie.

Le **fonds général** de la Fondation des Fondateurs donne aux donateurs la possibilité de procéder à des donations uniques ou ponctuelles, sans devoir créer leur propre fondation à cet effet. Au cours de l'exercice, trois particuliers ont profité de cette possibilité qui leur était donnée.

## 2010 SIND FOLGENDE STIFTUNGEN ERRICHTET WORDEN:

Le fonds **NLE pour l'approvisionnement local en énergie durable**, créé par un particulier, encourage le développement de procédures de production autonome de biocarburant et de biocharbon dans le tiers-monde.

La fondation **Zürcher Spendenparlament** soutient les projets de dons de l'association Zürcher Spendenparlament, dont elle aide à démultiplier les effets positifs. Ce fonds est soutenu par plusieurs institutions et entreprises.



*«Je me sens satisfaite de pouvoir faire profiter les autres de quelque chose qui m'a été donné dans ma propre vie. Pour cela, il est important d'avoir un partenaire sur lequel on peut compter.»*

Lori Lutz, fondatrice de la fondation



*«L'efficacité a été notre mot d'ordre dès le début: les moyens à disposition devaient autant que possible être préservés dans leur intégralité et pouvoir être employés sans grandes dépenses administratives aux fins de la fondation. C'est pourquoi nous avons trouvé la bonne solution avec la FDF: la flexibilité et la simplicité d'une fondation faitière correspondent ainsi à nos besoins. La faiblesse des coûts, combinée à un grand professionnalisme, nous ont finalement totalement convaincus. A tous ces avantages s'ajoute la facilité du contact personnel, qui achève de nous assurer que nous avons trouvé la solution optimale en choisissant la FDF.»*

Christian Hafner, président du conseil des donateurs de la fondation Zürcher Spendenparlament